

RETRAIT DES FORMULAIRES DE PARRAINAGE

140 élus déjà en possession de leurs formulaires à la CENA



CRISE AU SEIN DE L'OPPOSITION BÉNINOISE

Le parti MPL quitte le cadre de concertation en pleine préparation pour les élections générales de 2026

(Expérience TEBE et le MPL, les talons vers la mouvance présidentielle ?)

CÉLÉBRATION DE L'EXCELLENCE ACADEMIQUE À GANVIÉ

Martin TOTIN et la "Fraternité Yohouè" honorent 65 lauréats



MOBILISATION POLITIQUE AU BÉNIN

Jean-Claude Kouagou mobilise le Grand Perma pour le Parti Les Démocrates



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION 2025

Le Bénin renforce son engagement et appelle à un effort collectif



CLÔTURE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU CAMP D'EXCELLENCE DES ÉLITES SCIENTIFIQUES



1,5 million FCFA en primes pour les lauréats scientifiques au Bénin

SOCIETE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION 2025

Le Bénin renforce son engagement et appelle à un effort collectif

À l'occasion de la Journée Internationale de l'Alphabétisation, la Ministre Véronique TOGNIFODE met en avant les progrès du Bénin et souligne l'importance du numérique pour l'inclusion éducative.

À l'occasion de la Journée Internationale de l'Alphabétisation, Madame Véronique TOGNIFODE, Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, a adressé un message à la Nation. Dans son discours, elle a mis en lumière les acquis remarquables du Bénin en matière d'alphabétisation et de promotion des langues nationales.

Elle a également souligné l'importance croissante du numérique dans l'inclusion éducative, insistant sur le fait que la technologie joue un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous. Ce message réaffirme la volonté du Gouvernement, sous l'impulsion du Président Patrice TALON, de bâtir un système éducatif moderne, équitable et compétitif.

Madame TOGNIFODE a encouragé tous les citoyens à poursuivre leurs efforts collectifs pour renforcer l'alphabétisation et à s'engager activement dans la promotion



de l'éducation pour tous, afin de garantir un avenir meilleur pour la jeunesse béninoise.

Léandro CODO

LIRE L'INTÉGRALITÉ DE SON MESSAGE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION 2025

Message de Madame la Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle.
Cotonou, le 07 Septembre 2025

Béninoises,
Béninois,

Chers compatriotes,

Depuis son institution par l'UNESCO en 1965, la Journée Internationale de l'Alphabétisation nous offre, chaque 08 septembre, l'occasion de réaffirmer l'importance de l'alphabétisation comme droit fondamental, facteur de dignité humaine et levier de développement durable.

Cette année, le thème retenu par l'UNESCO, « Promouvoir l'alphabétisation à l'ère numérique », nous interpelle sur une réalité incontournable : l'alphabétisation du 21^e siècle ne peut plus se limiter aux savoirs fondamentaux. Aujourd'hui, savoir lire et écrire doit aller de pair avec la capacité d'utiliser un smartphone, de naviguer sur Internet, d'accéder aux services administratifs en ligne, d'échanger par courrier électronique ou encore de tirer parti des opportunités économiques qu'offrent les plateformes digitales.

Ce thème nous rappelle également que le fossé numérique peut devenir un nouveau visage de l'exclusion. Ceux qui n'ont pas accès aux compétences digitales risquent d'être marginalisés, privés d'opportunités et de participation citoyenne. D'où l'urgence de conjuguer l'alphabétisation traditionnelle avec l'apprentissage des outils numériques.

C'est pourquoi notre pays, le Bénin, a fait le choix stratégique d'arrimer l'alphabétisation aux innovations technologiques, afin de réduire l'analphabétisme classique et numérique.

À cet effet, sous l'impulsion du Président Patrice TALON, le Bénin a entrepris des réformes majeures parmi lesquelles on peut citer :

- La mise en ligne du site alpha.educmaster.bj, véritable espace de ressources pédagogiques ;
- La création de bibliothèques numériques fixes et itinérantes, pour encourager le goût de la lecture ;
- Le déploiement de la plateforme XANOO, qui soutient l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle ;

• L'introduction progressive de certaines langues béninoises sur les moteurs de recherche, pour valoriser notre patrimoine linguistique. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation des Adultes (SNAEA), qui place le numérique et les langues nationales au cœur de l'inclusion éducative. Elles se complètent par des programmes structurants tels que le Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation (PAGEDA), mis en œuvre avec l'appui de la coopération suisse, et le Programme Faire-Faire, financé par le Gouvernement, qui favorisent l'accès équitable aux opportunités d'apprentissage.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à ces efforts, notre pays fait la démonstration de sa volonté de construire un système éducatif plus juste, plus moderne et plus compétitif. En valorisant nos langues nationales et en intégrant les outils numériques, nous ouvrons la voie à une alphabétisation inclusive, adaptée aux réalités de notre temps et porteuse d'avenir.

Mais le succès de cette ambition nationale ne dépend pas uniquement du Gouvernement. Il repose aussi sur l'engagement de chacun de nous : parents, enseignants, élus locaux, acteurs sociaux et économiques, leaders communautaires, jeunes et adultes. Chacun a un rôle à jouer pour promouvoir la lecture, encourager l'apprentissage, transmettre nos langues nationales et accompagner l'usage responsable du numérique. C'est en conjuguant nos efforts que nous ferons reculer durablement l'analphabétisme et que nous bâtirons un Bénin prospère, compétitif et solidaire.

C'est pourquoi, en cette journée symbolique, j'invite chaque Béninoise et chaque Béninois à se mobiliser derrière les initiatives du Gouvernement. Car, au-delà d'un acquis personnel, elle demeure la clé d'une participation citoyenne éclairée, d'une économie prospère et d'une société solidaire.

Vive l'alphabétisation au service du développement et de la paix !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.

Véronique TOGNIFODE

RENOUVELLEMENT DE L'UNFPB

Romuald Boco face à Souradjou Akindiki pour la présidence

Deux listes ont été validées par le secrétariat exécutif de l'Union nationale des footballeurs professionnels du Bénin (UNFPB), en vue des élections du 23 septembre. Le président sortant, Romuald Boco, tentera de conserver son poste face à Souradjou Akindiki.

L'avenir de l'Union nationale des

footballeurs professionnels du Bénin (UNFPB) se jouera le 23 septembre prochain. Suite à l'examen des candidatures, le secrétariat exécutif a validé les deux listes en lice pour l'élection de son nouveau bureau. La première, intitulée "Progression", est menée par l'ancien international et président sortant, Romuald Boco.

Il se trouve face à la liste "Nouveau Départ", dirigée par Souradjou Akindiki. Ancien footballeur lui aussi, ce dernier est également un cadre à la retraite du ministère de l'Agriculture, reconnu pour son expertise en droit des citoyens.

Les délégués des footballeurs auront ainsi le choix entre ces deux visions

pour l'avenir de leur syndicat. Cette élection marque une étape cruciale dans la vie de l'UNFPB, offrant aux membres l'opportunité d'exercer leur droit de vote pour choisir la direction qui représentera au mieux leurs intérêts.

Sorbou Soulé

LIRE L'INTÉGRALITÉ DU COMMUNIQUÉ

Renouvellement du Bureau de l'UNFPB

Suite à l'examen approfondi des diverses candidatures, le secrétariat exécutif de l'UNFPB a validé deux listes qui participeront aux élections :

La première liste, intitulée Progression, est dirigée par Romuald Boco, ancien footballeur international et président sortant. La seconde liste, nommée Nouveau Départ, est conduite par Souradjou Akindiki, ancien footballeur, cadre du Ministère de l'Agriculture à la retraite et reconnu

pour son expertise en matière de droit des citoyens.

Ainsi, les délégués des footballeurs auront l'opportunité de choisir entre ces deux listes lors des prochaines élections du 23 septembre, exerçant ainsi leur droit de vote dans le cadre du renouvellement du bureau.

Salomon WINMAI
SGA / UNFPB

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU CAMP D'EXCELLENCE DES ÉLITES SCIENTIFIQUES

1,5 million FCFA en primes pour les lauréats scientifiques au Bénin

Le premier Camp d'Excellence des Élites Scientifiques du Bénin s'est achevé le 29 août 2025, récompensant les lauréats du concours général de mathématiques et de sciences physiques et offrant des primes de rentrée aux participants.

Le premier Camp d'Excellence des Élites Scientifiques du Bénin a pris fin le vendredi 29 août 2025, à Djougou, avec la remise de prix aux lauréats de la deuxième édition du concours général de mathématiques et de sciences physiques. Organisé par l'Agence pour le Développement de l'Enseignement Technique (Adet), cet événement a permis de célébrer le talent scientifique des jeunes.

La cérémonie a été marquée par la remise d'une prime de 1 million de francs CFA à la grande lauréate, ainsi qu'un prix spécial de 500 000 francs pour la meilleure fille.

Les deuxièmes et troisièmes lauréats ont chacun reçu 700 000 francs CFA, tandis que les établissements des lauréats ont été gratifiés de primes variant de 100 000 à 200 000 francs. Tous les participants du camp ont également reçu une prime de rentrée scolaire de 100 000 francs CFA.

Durant trois semaines, les jeunes ont bénéficié d'un encadrement de qualité grâce à des enseignants certifiés et des conseillers pédagogiques. Le camp a conjugué rigueur académique et ouverture culturelle, avec des conférences, des ateliers de réflexion et des sorties touristiques. « Ce camp a été un espace de rencontre, de dépassement de soi et d'apprentissage collectif. Les élèves ont appris à gérer leur temps, à collaborer et à se projeter dans leur futur », a souligné Fructueux Aho, Directeur général de l'Adet.

Au-delà des récompenses financières, l'accent a été mis sur l'avenir. Fructueux Aho a invité les établissements à orienter ces élèves vers la terminale C afin de garantir la pérennité de l'initiative. Garba Ayouba, Directeur de Cabinet du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, a rappelé que le désintérêt pour les matières scientifiques avait freiné le système éducatif béninois. Il a souligné l'importance d'encourager les jeunes dans ces disciplines, essentielles pour l'avenir du pays.

Cette célébration constitue l'aboutissement d'un parcours d'excellence débuté avec les Olympiades nationales de mathématiques et de sciences physiques, qui ont permis de sélectionner 36 finalistes. Ces derniers ont rejoint 33 autres élèves pour participer au camp scientifique de vacances organisé du 6 au 29 août.

La cérémonie a vu la présence de personnalités telles qu'Amadou Djibril, premier adjoint au maire de Djougou, et des ministres conseillers à l'enseignement technique et à l'enseignement secondaire et supérieur.

L'événement s'est terminé sur une note émouvante, avec des élèves exprimant leur gratitude envers le gouvernement et promettant de poursuivre leur chemin vers l'excellence scientifique. L'assemblée a alors ovationné cette jeunesse prête à écrire de nouvelles pages de l'histoire du Bénin, illustrant ainsi l'engagement du gouvernement pour la célébration des élites de tous ordres.

Fifamey RAS.

ACTUALITE

CÉLÉBRATION DE L'EXCELLENCE ACADEMIQUE À GANVIÉ

Martin TOTIN et la “Fraternité Yohouè” honorent 65 lauréats lors de la cérémonie de reconnaissance scolaire

Le 6 septembre 2025, la Fraternité Yohouè de Ganvié a organisé une cérémonie émouvante pour récompenser 65 élèves brillants, soulignant l'importance de l'éducation pour l'avenir de la communauté.

La place publique de Sokomey a vibré d'émotion ce samedi 6 septembre 2025, lors d'une cérémonie marquante organisée par la Fraternité Yohouè, présidée par Martin Totin. Soixante-cinq jeunes lauréats ont été honorés pour leurs performances exceptionnelles aux examens nationaux, illustrant ainsi l'engagement de la communauté envers l'éducation.

Sous le thème « L'excellence au

cœur des défis : Bâtir l'avenir de GANVIÉ par l'Éducation », cette sixième édition a célébré le mérite des apprenants de Sokomey. Les 15 meilleurs écoliers de chaque groupe de l'École Primaire Publique de Ganvié 1, ainsi que les 10 lauréats les plus méritants du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) et du baccalauréat (BAC), ont été récompensés, symbolisant la continuité de l'excellence académique.

L'événement, devenu un rendez-vous incontournable depuis six ans, a également été l'occasion d'honorer les sacrifices des parents. Dans un discours poignant, le représentant de Sa Majesté Mis-



sikpo, Roi de Ganvié 1 Sokomey, a souligné l'importance de l'héritage éducatif pour la préservation de l'identité locale.

Les discours des dignitaires ont mis en avant l'engagement de la Fraternité Yohouè, qui organise des cours de soutien gratuits pour les candidats au CEP, contribuant ainsi à l'amélioration des performances scolaires. Des personnalités influentes, comme M. Yacoubou ONITCHANGO, ont promis leur soutien à cette initiative, affirmant que "l'éducation reste la clé de voûte de tout développement durable".

Le parrain de l'événement, M. Maurice KOKPE, a encouragé les

jeunes à être persévérents et ambitieux, rappelant que "l'éducation est votre plus grand trésor". De son côté, M. Janvier AVOCETIEN, Chef d'arrondissement de Ganvié 1, a exhorté les parents à soutenir leurs enfants dans leur parcours scolaire.

Dans un discours inspirant, Martin Totin a exprimé sa fierté et a appelé à l'unité pour bâtir un avenir meilleur. En citant Nelson Mandela, il a lancé un appel à la solidarité pour faire de l'éducation une priorité à Ganvié.

La représentante des lauréats a exprimé sa gratitude, affirmant : « Cette récompense nous motive à travailler encore plus dur. Nous promettons de faire honneur à Ganvié et de contribuer demain au développement de notre communauté. »

Cette cérémonie illustre la volonté de la collectivité de placer l'éducation au cœur du développement durable de Ganvié, invitant tous les acteurs à investir dans l'avenir des enfants, véritables bâtisseurs de demain.

Sorbou Soulé (Stagiaire)



RETRAIT DES FORMULAIRES DE PARRAINAGE

140 élus déjà en possession de leurs formulaires à la CENA



La Commission électorale nationale autonome (Céna) a déjà distribué 140 formulaires de parrainage à des élus, marquant une avancée significative dans la préparation des élections présidentielles de 2026.

La Commission électorale natio-

nale autonome (Céna) poursuit la distribution des formulaires de parrainage pour la présidentielle de 2026. Au septième jour de l'opération, ce 7 septembre 2025, 140 élus, comprenant députés et maires, avaient déjà récupéré leurs documents, témoignant de leur sa-

tisfaction face à l'organisation mise en place.

Depuis le 2 septembre 2025, date du lancement de l'opération de retrait des formulaires de parrainage, des députés et maires se succèdent au siège de la Céna. Sept jours plus tard, ils sont déjà 140 à avoir effectué la démarche, confirmant ainsi leur engagement dans la première phase de la désignation officielle des candidats à la présidentielle de 2026.

Le dispositif mis en place par la Céna a suscité l'adhésion des élus, qui saluent la rapidité, la fluidité et l'accueil lors de leurs visites. « Je suis animé d'une joie exceptionnelle. Après avoir retiré mon parrainage, je suis vraiment très content. Très content parce qu'il y a tant de dispositifs que la Céna a pu mettre à notre disposition pour que ça se passe vraiment très bien. L'accueil est sans faille. Je suis vraiment très content », a déclaré Sanni Innocent Sabi Yo, député de la 2ème circonscription électorale.

Un sentiment similaire a été ex-

primé par Chantal Ahyi, députée du Bloc républicain, qui a souligné l'efficacité du processus : « On a sacrifié à la tradition maintenant parce qu'on connaît le processus. C'est vrai que c'est toujours avec un grand intérêt qu'on se déplace pour venir faire cette formalité. L'organisation est bien simulée, on a passé à peine 10 minutes à l'intérieur et la prise en charge a été vraiment bien faite. »

Ces retraits vont au-delà d'un simple geste administratif, ils témoignent de l'implication progressive des élus dans le processus électoral, sous le regard attentif de l'opinion publique. La Céna, qui assure une ouverture continue de ses guichets, y compris les weekends et jours fériés, poursuivra cette opération jusqu'au 12 septembre prochain, permettant ainsi à un plus grand nombre d'élus de participer à la désignation des candidats

Sorbou Soulé (stagiaire)

MOBILISATION POLITIQUE AU BÉNIN

Jean-Claude Kouagou mobilise le Grand Perma pour le Parti Les Démocrates

Le 30 août 2025, Jean-Claude Kouagou a dirigé une large mobilisation du Grand Perma au Nord Bénin, rassemblant des leaders politiques pour préparer les élections générales de 2026.

En prélude aux élections générales de 2026, Jean-Claude Kouagou, ingénieur en sciences de l'information et de la communication ainsi qu'enseignant du supérieur, a orchestré une grande mobilisation du Grand Perma le samedi 30 août 2025, dans la région du Nord Bénin. L'événement a vu la participation de nombreux leaders politiques, parlementaires, et membres du bureau po-

litique du Parti Les Démocrates, sous la direction du Premier vice-président, Éric Houndété. Dans un discours percutant, Jean-Claude Kouagou a dressé un constat alarmant de la gouvernance actuelle, qu'il qualifie de « perdition » dans l'histoire du Bénin indépendant et démocratique. Il a dénoncé la « martyrisation des populations » à tous les niveaux, touchant aussi bien les travailleurs du secteur public et privé que les investisseurs, producteurs, et éleveurs. Selon lui, cette situation est aggravée par un recul des libertés et des emprisonnements massifs.

Kouagou a affirmé que « les élections générales de 2026 qui se pointent à l'horizon sont l'ultime rendez-vous pour, d'une part, rompre totalement avec la Rupture et, d'autre part, restaurer la démocratie et l'État de droit dans notre pays ». Il a réitéré l'engagement du Grand Perma à mener le combat aux côtés du Parti Les Démocrates, en indiquant que les militants sont prêts à réaliser leur mission pour conduire le parti à la victoire en 2026.

L'objectif de cette mobilisation était clair : « Dites à nos parents d'aller chercher leur carte CIP ou "C'est moi" avant le 28 sep-

tembre ; dites-leur que pour libérer le coton, le soja et le cajou, il faut participer à plus de 95 % aux élections en se rendant aux urnes ; dites-leur de rester dans les centres de vote pour surveiller les résultats après leurs suffrages. Nous sommes engagés à relever le défi des 20 % dans chacune des 24 circonscriptions électorales. »

Cette mobilisation marque le début des hostilités politiques pour les élections de 2026, avec une promesse de mobilisation active et déterminée du Grand Perma.

Léandro CODO

SPORT**LANCLEMENT DE LA LIGUE NATIONALE SCOLAIRE****Un hommage à la jeunesse béninoise et à l'esprit sportif**

Première édition de la Ligue Nationale Scolaire a été inaugurée à Houégbadjavi, rassemblant 1 488 athlètes et des personnalités politiques pour promouvoir le sport scolaire.

Ce vendredi 5 septembre 2025, la cité historique des Houégbadjavi a accueilli la première édition de la Ligue Nationale Scolaire, un événement d'envergure qui a réuni une foule enthousiaste, comprenant plusieurs éminents membres du gouvernement, députés et autres personnalités. Le Ministre des Sports, M. Benoît Dato, a officiellement ouvert la ligue, accompagné de ministres tels que M. Yvon DETCHENOU, Garde des Sceaux, et M. Olushegun ADJADI BAKARI, Ministre des Affaires étrangères.

La soirée a été marquée par une comédie musicale émouvante in-



titulée « Le Trône de Béhanzin », rendant hommage à Béhanzin, dernier roi d'Abomey, symbole de la résistance face à la colonisation française. Cet hommage artistique s'inscrit dans une initiative patrimoniale d'une grande portée, créant une ambiance festive et engageante parmi les personnaliti-

tés politiques et les notables présents.

Cette première édition de la Ligue Nationale Scolaire dépasse le cadre d'une simple compétition. Elle incarne la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, qui œuvre depuis 2016 pour le développement du sport scolaire au Bénin. Cette initiative est fondée sur la conviction que le sport est un levier stratégique pour former l'élite sportive nationale et éduquer des citoyens responsables.

La Ligue rassemble des talents sportifs de tout le pays, avec un total de 1 488 athlètes sélectionnés après des compétitions menées en 2024 et 2025. Ces athlètes sont soutenus par 48 jeunes officiels et 55 marraines, chargées de veiller à leur protection et leur bien-être. Plus qu'un simple tournoi, la Ligue représente l'aboutissement d'un ensemble de programmes visant à renforcer l'engagement envers la jeunesse.

Dans son discours d'ouverture, M. Benoît Dato a déclaré : "La Ligue Nationale Scolaire n'est pas qu'un simple tournoi, c'est la preuve que

le sport représente un pont entre l'école et la société, entre le savoir et le savoir-faire." Il a souligné que préparer les jeunes à l'excellence sportive les prépare également à devenir les futurs leaders de la Nation.

Le Ministre a encouragé les jeunes athlètes à jouer avec passion, tout en respectant leurs adversaires et les règles de fair-play. "Vous portez les couleurs de vos départements, mais plus encore, vous incarnez l'avenir du Bénin," a-t-il insisté.

La cérémonie s'est terminée sur une note d'espérance, réaffirmant que le sport scolaire est essentiel pour former les leaders de demain. M. Dato a conclu : "C'est en vous, dignes représentants de la jeunesse, que réside la force de notre démocratie."

Ainsi, la Ligue Nationale Scolaire représente une communion pour toute la jeunesse béninoise et une opportunité pour le pays d'ouvrir de nouveaux horizons sportifs et éducatifs. Que les meilleurs gagnent, et que cette édition soit le début d'un avenir radieux pour les talents béninois.



QUOTIDIEN BENINOIS D'INFORMATION GENERALES & D'ANALYSES
AUTORISATION N° 130-21/ HAAC/ PT/ CDC/ SG/ SGA/ DAJDC/ SDC/ SCS DU 11 MARS 2021
TEL: +229 01 49 51 62 15 SITE <https://partners-news.com>

ÉDITÉ PAR L'ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM
RCCM N° RB/COT/19 A 48070 DU 03 07 2019 IFU : 0201910788988

Siège social : Vodjè Vons Pavillon Bleu

DIRECTION DE PUBLICATION : LARIOS ADJAGBENON

REDACTION:
LEANDRO CODO
FIFAMEY R. A. SODEDJ
SORBOU SOULÉ
SANIATH SANI
JESOUWANOU C. SOLEDJI

MONTAGE
ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

IMPRESSION
ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

PARTENAIRE UN JOUR - PARTENAIRE TOUJOURS!!!

CRISE AU SEIN DE L'OPPOSITION BÉNINOISE

Le parti MPL quitte le cadre de concertation en pleine préparation pour les élections générales de 2026

(Expérience TEBE et le MPL, les talons vers la mouvance présidentielle ?)

Le Mouvement populaire de libération (MPL) a annoncé son retrait du Cadre de concertation des forces politiques de l'opposition, marquant une fracture dans l'unité de l'opposition à l'approche des élections générales.

Au Bénin, le Mouvement populaire de libération (MPL) a officiellement annoncé son retrait du Cadre de concertation des forces politiques de l'opposition. Cette décision a été communiquée dans une lettre adressée, vendredi 5 septembre 2025, au coordinateur du Cadre, Eugène Azatassou, par le président du MPL, Expérience Tèbè.

Lors d'une réunion extraordinaire du directoire du parti, il a été décidé que ce retrait s'accompagnerait de la démission de son 2ème coordinateur adjoint, un poste précédem-

ment occupé par Expérience Tèbè. Ce départ marque une fracture dans l'unité prônée au sein de l'opposition, particulièrement critique alors que le Bénin se prépare pour les échéances électorales de 2026.

Dans sa lettre, Expérience Tèbè a justifié ce désengagement par un bilan jugé insatisfaisant, affirmant que « la cohésion et le consensus prônés pour faire face aux échéances électorales de 2026 ne sont que de vains mots malgré les sacrifices que notre parti s'est engagé à consentir ».

Le MPL a également mentionné des « actes isolés de certaines organisations membres du cadre », des actions qui, selon eux, compromettent la force et la crédibilité du cadre de concertation, qui avait été conçu comme « le creuset commun



que nous avons bâti et qui a suscité tant d'espoir à notre vaillant peuple ».

Ce retrait intervient dans un contexte politique tendu, alors que les tractations pour les élections générales de 2026, comprenant

les législatives et communales en janvier et la présidentielle en avril, sont déjà en cours. Le MPL semble donc vouloir se repositionner dans ce paysage politique en pleine évolution.

Léandro CODO

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

La Ministre Véronique TOGNIFODÉ engage le dialogue avec les enseignants du Zou

Le 5 septembre 2025, la Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Véronique TOGNIFODÉ, a effectué une tournée dans les départements du Zou pour dialoguer avec les enseignants à l'occasion des Journées Pédagogiques Nationales.

Ce vendredi 5 septembre 2025, Madame Véronique TOGNIFODÉ, Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, a sillonné les départements du Zou, notamment les villes de Bohicon et Abomey, dans le cadre des Journées Pédagogiques Nationales. Cette initiative visait à établir un dialogue direct avec les enseignants du secondaire général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Partout où elle est passée, la Ministre a réaffirmé la volonté du Gouvernement de bâtir une école plus juste, plus exigeante et profondément ancrée dans les réalités socioéconomiques nationales. Elle a mis en lumière l'importance capitale des enseignants comme piliers du système éducatif et les a appelés à maintenir leur engagement dans la mise en œuvre des réformes structurelles.

Accueillie avec ferveur dans les établissements visités, la Ministre TOGNIFODÉ a été chaleureusement saluée pour son approche participative. Les enseignants ont exprimé leur reconnaissance pour cette proximité institutionnelle et ont souligné la portée symbolique et stratégique de sa présence sur le terrain.

Les réflexions pédagogiques de cette rentrée s'articulent autour de deux axes prioritaires. Dans l'Enseignement Secondaire Général (ESG), le thème est « L'éducation inclusive dans l'enseignement secondaire général : état des lieux, enjeux et perspectives », visant à promouvoir une école ouverte à tous et sensible aux vulnérabilités. En ce qui concerne l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP), le thème est « La thématisation des lycées techniques et professionnels : enjeux et perspectives », se concentrant sur la professionnalisation des parcours en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Déployées dans les 143 centres pédagogiques du pays, ces journées

permettent une synergie nationale des encadreurs pédagogiques, via le Réseau d'Encadrement et d'Animation Pédagogiques (REAP), renforcé pour porter le souffle nouveau des réformes à la base.

En conclusion, Madame la Ministre a délivré un message fort : « Enseignants du Bénin, vous êtes les bâtisseurs silencieux de notre avenir commun. L'avenir se prépare dans vos salles de classe. Je vous fais confiance ! »

Par ce geste et ces paroles, elle ancre la rentrée 2025-2026 sous le sceau de la rigueur pédagogique, du dialogue constructif et de l'espérance active.

Léandro CODO

POLITIQUE

LETTRE OUVERTE À LA PRESSE BÉNINOISE

Le cri de cœur de Daniel Edah pour une presse au service du peuple

Dans une lettre ouverte, Daniel Edah appelle à une réforme de la presse béninoise, dénonçant la dépendance des journalistes aux puissants et plaidant pour une liberté éditoriale essentielle à la démocratie.

Daniel Edah, candidat à l'élection présidentielle de 2026, a récemment publié une lettre ouverte à la presse béninoise, dans laquelle il appelle à une prise de conscience urgente sur l'état de la profession. Dans ce message fort, il souligne que "la générosité construite sur le siphonnage du bien commun n'est pas une vertu", qualifiant cette dynamique de corruption raffinée qui travestit l'injustice en bienveillance.

Edah critique la situation actuelle des journalistes, réduits à dépendre des enveloppes et des faveurs des puissants, rendant ainsi impossible l'exercice d'une presse libre et indépendante. Il affirme qu'"une presse affamée ne peut pas être libre", et appelle à une mobilisation collective pour restaurer l'intégrité du journalisme au Bénin.

Il exprime également sa gratitude envers les journalistes et activistes



qui, malgré les défis, ont su maintenir l'éthique professionnelle et l'engagement pour la vérité. "Votre engagement est une preuve que l'intégrité est possible, même dans l'adversité", déclare-t-il.

Pour Edah, une presse forte est indispensable à la réalisation d'un Bénin économiquement prospère et socialement stable. Il présente six engagements clairs pour transformer le paysage médiatique, notamment l'instauration de mé-

canismes de financement public et privé pour les entreprises de presse, et la garantie de la liberté éditoriale.

Il met en garde contre la tentation de céder à des compromis à court terme, affirmant : "Je choisis la voie de l'intégrité et de la durabilité." Edah insiste sur l'importance d'une presse indépendante pour défendre les droits du peuple et éclairer l'action publique.

En conclusion, il appelle à un sou-

tien collectif pour bâtir une presse et un espace médiatique dignes et indépendants, affirmant que "si nous échouons, ce n'est pas seulement la presse qui retombera dans les chaînes", mais aussi la démocratie elle-même. "Ensemble, nous le ferons et il sera beau !" déclare-t-il, promettant de se battre pour un Bénin meilleur.

Fifamey R.A. S.

LIRE L'INTÉGRALITÉ DE LA LETTRE

Lettre ouverte de Daniel Edah à la presse béninoise
POUR UNE PRESSE DIGNE ET INDÉPENDANTE : LE DILEMME
Chers professionnels des médias,
Chers activistes des réseaux sociaux,
Chers compatriotes,

La générosité construite sur le siphonnage du bien commun n'est pas une vertu. Elle est une corruption raffinée, une ruse diabolique qui travestit l'injustice en bienveillance. Trop souvent, elle consiste à déposséder la collectivité pour distribuer quelques miettes, en obligeant les victimes à applaudir leurs propres bourreaux.

C'est dans ce cercle vicieux que la presse béninoise est enfermée depuis trop longtemps. Journalistes, animateurs, chroniqueurs, photographes, vous qui devriez être les gardiens de la vérité et les éclai-

reurs de la société, vous avez été réduits, par la logique de survie, à dépendre des enveloppes, des faveurs et des "petits gestes" des puissants. Une presse affamée ne peut pas être libre. Une presse qui mendie ne peut pas être indépendante. Une presse réduite à l'instantané ne peut pas jouer son rôle de quatrième pouvoir, indispensable à la démocratie.

Pourtant, je voudrais, avant toute chose, exprimer ma profonde reconnaissance à celles et ceux qui, dans ce contexte difficile, ont su rester fidèles à l'éthique professionnelle et à la vérité. À vous, journalistes courageux qui, depuis plusieurs années, avez donné écho à notre vision et rendu compte de nos activités sans manipulation aucune. À vous aussi, activistes des réseaux sociaux, qui avez utilisé vos plateformes pour éclairer le débat public, stimuler la conscience citoyenne et porter la voix du peuple là où certains voulaient l'étouffer.

Votre engagement est une preuve que l'intégrité est possible, même dans l'adversité.

Or, sans démocratie vivante et sans presse forte, notre vision d'un Bénin économiquement prospère et socialement stable, dans une Afrique bien intégrée et en plein essor, ne saurait se réaliser. Car l'économie de production et de transformation que nous voulons bâtir repose sur la confiance, la transparence et la vérité. Elle doit permettre à chaque citoyen d'accéder dignement à l'alimentation, au logement, au vêtement, à l'éducation, à la santé et à la sécurité. Pour réussir cette transformation, la presse et les acteurs du numérique ont un rôle stratégique : informer, sensibiliser, contrôler et accompagner le peuple dans cette marche vers la prospérité partagée.

MON ENGAGEMENT

En tant que candidat à l'élection présidentielle de 2026, je prends l'engagement clair et ferme de :

1. Mettre fin à la clochardisation de la presse en instaurant des mécanismes transparents et viables de financement public et privé ;
2. Accompagner la création d'entreprises de presse solides, capables de rémunérer dignement leurs employés ;
3. Garantir la liberté éditoriale, en coupant définitivement le cordon de la dépendance aux "motivations pécuniaires" ;
4. Restaurer la place de la presse comme pilier de la démocratie et moteur de l'éveil citoyen, capable de questionner, d'éclairer et de contrôler l'action publique ;
5. Valoriser le rôle des activistes et influenceurs numériques en tant que relais essentiels de l'information citoyenne et du débat démocratique ;
6. Faire des médias, classiques et numériques, des partenaires stratégiques dans la construction d'une économie nationale de production et de transformation, au service d'une prospérité durable et inclusive.

LE DILEMME QUE NOUS DEVONS TRANCHER

Je le sais : dans le quotidien difficile que vivent nombreux de journalistes, la tentation du court terme est grande. Certains voudraient que le candidat fasse comme les politiciens d'hier : distribuer quelques faveurs, soulager quelques détresses, quitte à sacrifier l'avenir. D'autres, tapis dans l'ombre, espèrent corrompre cette volonté de changement en échange de leur soutien intéressé.

Je vous le dis sans détour : je choisis la voie de l'intégrité et de la durabilité. Ma main ne distribuera pas de miettes. Elle tendra au contraire les clés d'un avenir où la presse béninoise et les acteurs du numérique seront forts, dignes et libres. Car la dignité ne s'achète pas : elle se construit.

UNE CAUSE NATIONALE

La question dépasse la seule profession de journaliste. Elle interpelle chaque citoyen. Une presse mendiante ne défendra jamais le peuple contre les abus du pouvoir. Une presse dépendante ne sera jamais le miroir fidèle de la société. Voilà pourquoi je vous appelle, vous journalis-

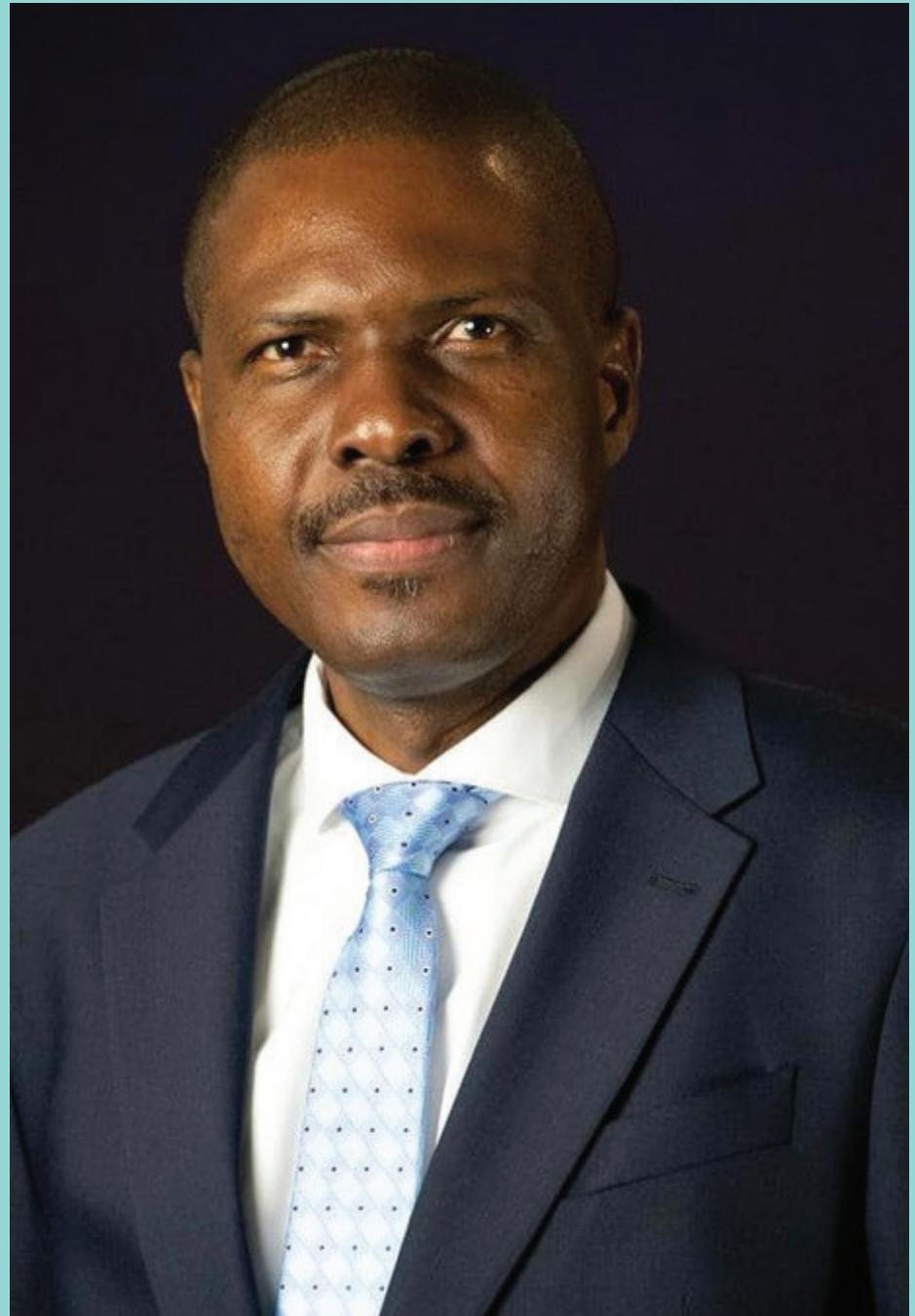
istes, vous activistes, mais aussi vous citoyens, à soutenir ce choix courageux : refuser les compromis mortels, tenir ferme, exiger la dignité et bâtir ensemble une presse et un espace médiatique indépendants.

Si nous échouons, ce n'est pas seulement la presse qui retombera dans les chaînes. C'est la démocratie tout entière qui perdra un de ses piliers essentiels. Mais si nous réussissons, nous ouvrirons la voie à un Bénin nouveau, où la vérité pourra éclairer l'action publique, et où la presse retrouvera sa grandeur pour accompagner notre pays vers la prospérité partagée.

Je prends cet engagement devant vous, devant la Nation et devant l'Histoire.

Pour une presse digne, indépendante et fière,
 Pour des réseaux sociaux engagés et crédibles,
 Pour une démocratie vivante et une prospérité partagée,
 Pour un Bénin prospère, stable, juste et souverain,
 Ensemble, nous le ferons et il fera beau!

Daniel Edah



UN TOURNANT LÉGISLATIF AU BURKINA FASO

L'homosexualité criminalisée : une nouvelle loi adoptée

Ce 1^{er} septembre 2025, l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso a voté à l'unanimité un amendement pénalisant les pratiques homosexuelles, une décision qui illustre les tensions croissantes entre la junte militaire au pouvoir et les valeurs universelles des droits de l'homme.

L'Assemblée législative de transition du Burkina Faso a adopté ce 1^{er} septembre 2025 un amendement au Code des personnes et de la famille, instaurant une peine de 2 à 5 ans de prison pour les "auteurs de pratiques homosexuelles". Cette mesure, votée à l'unanimité, marque un tournant significatif dans la législation du pays.

La nouvelle loi prévoit des sanctions encore plus sévères pour les étrangers, qui s'exposent à l'expulsion du territoire. Cette pénalisation s'inscrit dans un cadre légis-



latif plus large réformant le Code des personnes et des familles, soulignant un changement radical dans la politique sociale du Burkina Faso.

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux Edasso Rodrigue Bayala, a décrit ces actes comme un « comportement bizarre » et a salué cette initiative comme une «

réforme historique ». Ce durcissement des lois reflète l'idéologie de la junte militaire dirigée par le capitaine Ibrahim Traoré, qui est au pouvoir depuis le coup d'État de septembre 2022. La junte prône une gouvernance souverainiste et critique ouvertement les influences occidentales.

Cette décision suscite des préoccupations au sein de la communauté internationale et des ONG de défense des droits humains, qui voient cette loi comme une atteinte aux libertés individuelles et une régression des droits fondamentaux au Burkina Faso. Les réactions de la société civile et des acteurs internationaux pourraient influencer l'évolution de cette législation à l'avenir.

Léandro CODO

TRAGÉDIE SISMIQUE EN AFGHANISTAN

Plus de 800 morts dans un séisme dévastateur

Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 2025, un séisme de magnitude 6 a frappé l'est de l'Afghanistan, causant la mort de plus de 800 personnes et blessant plus de 2 700 autres. Les secours peinent à atteindre les zones les plus touchées.

Un puissant séisme a secoué l'est de l'Afghanistan, provoquant un bilan tragique de plus de 800 morts et 2 700 blessés, selon les dernières informations du gouvernement. L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à seulement 27 kilomètres de Jalalabad, dans la province de Nangarhar, à une profondeur de huit kilomètres, et a été suivi de plusieurs répliques ressenties à des centaines de kilomètres. La province de Kounar est la plus touchée, avec un bilan provisoire de 800 morts et 2 500 blessés. Dans la province voisine de Nangarhar, 12 personnes ont également perdu la vie, et 255 autres ont été

blessées. Les autorités afghanes soulignent que ces chiffres pourraient évoluer à mesure que les opérations de secours se poursuivent dans les zones reculées et difficiles d'accès.

Des hélicoptères de secours ont été déployés pour transporter les blessés vers des hôpitaux, tandis que des images poignantes circulent sur les réseaux sociaux, montrant des habitants coincés sous les décombres. Un témoin de Jalalabad a décrit le séisme comme le plus puissant qu'il ait jamais vécu, avec des secousses répétées jusqu'au matin.

Le directeur de l'information au Croissant-Rouge afghan, Juman Khan Nael, a indiqué que les équipes de sauvetage tentent de rejoindre des régions isolées, où 90 % des habitations ont été détruites. Ces logements, souvent construits avec des matériaux fragiles tels que cailloux, bois et boue,



n'ont pas résisté au tremblement de terre.

L'Afghanistan est régulièrement frappé par des séismes, notamment dans la chaîne de l'Hindou Kouch. Ce dernier événement, suivi de répliques, a provoqué des secousses ressenties jusqu'à Kaboul et Islamabad, rappelant la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles.

La mission de l'ONU en Afghanistan a exprimé sa profonde tristesse face à cette tragédie, tandis que le secrétaire général, Antonio Guterres, a réaffirmé sa solidarité

avec le peuple afghan. Les défis humanitaires s'accumulent, alors que le pays fait face à des coupes sévères dans l'aide internationale. Le professeur de géophysique François Jouanne a souligné la nécessité d'une meilleure préparation face à de futurs séismes potentiellement plus puissants. La situation actuelle met en lumière la fragilité des infrastructures afghanes et l'urgence d'une réponse humanitaire adaptée, alors que des millions de personnes vivent déjà dans la pauvreté.

Fifamey R.A. S.

NOUVEAU GOUVERNEMENT SÉNÉGALAIS

Le Président Bassirou Diomaye Faye dévoile la composition de son nouveau gouvernement

Le 6 septembre 2025, le Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a signé un décret portant nomination des membres de son nouveau gouvernement, proposé par le Premier ministre Ousmane Sonko.

Dans un décret signé le 6 septembre 2025, le Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, a annoncé la composition de son nouveau gouvernement. Cette équipe, réunie sous la direction du Premier ministre Ousmane Sonko, comprend des personnalités issues de divers horizons, prêtes à relever les défis du pays.

Ousmane Sonko occupe le poste de Premier ministre et est entouré de plusieurs ministres clés. Parmi eux, Madame Yassine FALL prend la tête du ministère de la Justice, en tant que Garde des Sceaux, tandis que Monsieur Birame Soulèye DIOP est nommé Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines. Le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Cheikh NIANG, est également chargé de l'Intégration Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur.

Les Forces Armées seront dirigées par Monsieur Birame DIOP, tandis que la sécurité intérieure est confiée à Monsieur Mouhamadou Bamba CISSE. D'autres ministres ont également été nommés, notamment Monsieur Abdourahmane SARR à l'Économie, Monsieur Cheikh DIBA aux Finances, et Monsieur Daouda NGOM à l'Enseignement supérieur.

Le gouvernement comprend également des ministères essentiels tels que la Santé, l'Agriculture, l'Éducation Nationale, ainsi que des secrétaires d'État qui joueront un rôle crucial dans la mise en œuvre des



politiques publiques. Parmi eux, Madame Marie Rose Khady Fatou FAYE a été nommée Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des Relations avec les Institutions.

Ce nouveau gouvernement se veut dynamique et engagé à promouvoir le développement du Sénégal, en s'attaquant aux questions économiques et sociales qui préoccupent les citoyens. Le Président Faye et son équipe sont désormais attendus au tournant pour répondre aux attentes de la population et œuvrer à la prospérité du pays.

Ci-dessous Liste complète des membres du nouveau gouvernement.

Monsieur Ousmane SONKO : Premier Ministre

1. Madame Yassine FALL : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ;
2. Monsieur Birame Soulèye DIOP : Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines ;
3. Monsieur Cheikh NIANG : Ministre de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;
4. Monsieur Birame DIOP : Ministre des Forces Armées ;
5. Monsieur Mouhamadou Bamba CISSE : Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
6. Monsieur Abdourahmane SARR : Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération ;
7. Monsieur Cheikh DIBA : Ministre des Finances et du Budget ;

- Maritime ;
8. Monsieur Daouda NGOM : Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
 9. Monsieur Yancoba DIEME : Ministre des Transports Terrestres et Aériens ;
 10. Monsieur Alioune SALL : Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique ;
 11. Monsieur Moustapha Mamba GUIRASSY : Ministre de l'Éducation Nationale ;
 12. Monsieur Mabouba DIAGNE : Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage ;
 13. Monsieur Cheikh Tidiane DIEYE : Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
 14. Monsieur Ibrahima SY : Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
 15. Madame Maimouna DIEYE : Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités ;
 16. Monsieur Amadou Moustapha Ndick SARRE : Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique ;
 17. Monsieur El Hadji Abdourahmane DIOUF : Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique ;
 18. Monsieur Balla Moussa FO-FANA : Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement des Territoires ;
 19. Monsieur Serigne Guèye DIOP : Ministre de l'Industrie et du Commerce ;
 20. Madame Fatou DIOUF : Ministre des Pêches et de l'Economie
21. Monsieur Oliver BOUCAL : Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public ;
 22. Madame Khady Diène GAYE : Ministre de la Jeunesse et des Sports ;
 23. Monsieur Alioune DIONE : Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
 24. Monsieur Déthié FALL : Ministre des Infrastructures ;
 25. Monsieur Amadou BA : Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ;
 26. Madame Marie Rose Khady Fatou FAYE : Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargée des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement ;
 27. Monsieur Amadou Chérif DIOUF : Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, chargé des Sénégalais de l'Extérieur ;
 28. Monsieur Alpha BA : Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, chargé des Coopératives et de l'Encadrement paysan ;
 29. Monsieur Momath NDAO : Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, chargé du Logement ;
 30. Monsieur Ibrahima THIAM : Secrétaire d'Etat auprès au Ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé du Développement des Petites et moyennes entreprises et des Petites et moyennes industries ;
 31. Monsieur Bakary SARR : Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, chargé de la Culture, des Industries créatives et du Patrimoine historique.

MESSAGE

2SS-SAINTE SERVICE

DISPONIBLES POUR TOUS VOS :

- Travaux d'Aluminium & Vitreries
- Tableaux / Photos & Personnalisations
- Installations des Caméras de surveillances
- Pour des LIVRAISONS



**+229 0159282294
 0143726773**